



Crédit photos : Galliot / Région Normandie

Le 21 juillet 2025

La Région Normandie et les Départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime annoncent le principe d'un soutien de près de 4 millions € à la SNSM pour financer un plan d'investissement de 7,7 millions €

Lundi 21 juillet 2025, Ouistreham, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Jean-Léonce DUPONT, Président du Département du Calvados, Jean MORIN, Président du Département de la Manche, Bertrand BELLANGER, Président du Département de la Seine-Maritime, représenté par André GAUTIER, Vice-Président du Conseil départemental de la Seine-Maritime, ont annoncé le principe d'un soutien exceptionnel à la SNSM, représentée par Emmanuel de OLIVEIRA, Président des Sauveteurs en Mer – SNSM.

Etaient également présents Bertrand HUDAULT, Inspecteur général pour la Manche-mer du Nord et l'Outre-mer, Clotilde EUDIER, Aline LOUISY-LOUIS, Vice-Présidentes de la Région Normandie, Pierre VOGT, Conseiller régional et Jacques LELANDAIS, Président de la station SNSM de Ouistreham.

A ce titre, les collectivités s'engagent à présenter au vote de leurs assemblées respectives leur proposition de soutien pour financer des investissements à hauteur de 3,9 millions €. La SNSM, quant à elle, apportera de 3,9 millions € à ce plan d'investissement. 7,7 millions € au total seront donc consacrés à des acquisitions de navires semi-rigides, de vedettes ou encore à des modernisations-carénages.

Les collectivités normandes apporteront ainsi leur soutien en faveur de la SNSM sur la période 2025-2029, allongeant la durée de la convention de deux années. Cette prolongation aura pour effet de rendre possible le financement de deux vedettes de 17 mètres pour les stations de Barfleur et de Fécamp.

La Région Normandie entend s'engager à financer les investissements proposés par la SNSM à hauteur de 1 933 000 €. Toujours pour la période 2025-2029, la participation du Département de la Manche représenterait 794 250 €, celle du Département de la Seine Maritime 652 500 € et celle du Département du Calvados 486 250 €.

« Dans un contexte financier contraint, nous avons fait le choix de maintenir notre soutien à la SNSM, car il en va de la sécurité de nos concitoyens et du respect dû à l'engagement exemplaire de ses bénévoles. En mer comme sur nos plages, les sauveteurs de la SNSM interviennent avec un professionnalisme remarquable, souvent dans des conditions difficiles. Leur plan de renouvellement de flotte est essentiel pour garantir l'efficacité et la sécurité de leurs missions. C'est un investissement pour la vie humaine, pour la prévention et pour la solidarité territoriale » ont déclaré les élus.

« Afin de poursuivre ses missions de sauvetage et de secourisme en toute sécurité et efficacité, la SNSM a besoin de solides partenaires qui s'inscrivent dans la durée. En proposant à leurs assemblées de renouveler leur soutien pour cinq ans, la Région Normandie et les Départements de la Manche, du Calvados et de la Seine-Maritime seront en mesure d'apporter à l'association les garanties dont elle a besoin pour entretenir et renouveler sa flotte et ainsi assurer la sécurité des sauveteurs bénévoles et des personnes prises en charge » complète Bertrand Hudault, Inspecteur général SNSM pour la Manche-mer du Nord et l'Outre-mer.

La SNSM a établi un plan régional d'investissements nautiques de 2025 à 2029 qui concerne les stations suivantes. Ce plan prévoit dans chacune de ses structures locales la modernisation-carénage ou l'acquisition de nouveaux moyens de sauvetage selon les besoins définis par zone (des semi-rigides aux vedettes de sauvetage en passant par les sealeags).

En 2025

Barfleur (50) pour l'acquisition d'un sealegs

Les Frégates (50) pour la modernisation-carénage d'un sealegs

Port-en-Bessin (14) pour l'acquisition d'un semi-rigide, potentiellement d'un sealegs

Honfleur (14) pour la modernisation-carénage d'un semi-rigide et d'un ber flottant

Trouville-Deauville (14) pour l'acquisition d'une vedette de 9 mètres ou d'un semi-rigide

En 2026

Dives-sur-mer (14) pour l'acquisition d'une vedette de 12 mètres

En 2027

Barfleur (50) pour l'acquisition d'une vedette de 17 mètres

Hauteville (50) pour la modernisation-carénage d'un semi-rigide

Trouville-Deauville (14) pour la modernisation-carénage d'un semi-rigide

Fécamp (76) pour l'acquisition d'une vedette de 17 mètres

En 2028

Blainville-sur-mer (50) pour l'acquisition d'une vedette de 9 mètres

Grandcamp-Maisy (14) pour la modernisation-carénage d'un semi-rigide

Veulettes (76) pour la modernisation-carénage d'un semi-rigide

Le Tréport (76) pour la modernisation-carénage d'une vedette de 12 mètres

En 2029

Urville-Nacqueville (50) pour la modernisation-carénage d'un semi-rigide

Pirou (50) pour la modernisation-carénage d'une vedette de 9 mètres

Saint-Germain-sur-Ay (50) pour la modernisation-carénage d'une vedette de 9 mètres

Les Sauveteurs en Mer - SNSM

est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970, dont le projet est l'engagement bénévole au service de la sauvegarde de la vie humaine en mer.

La SNSM intervient principalement dans quatre domaines d'activités :

- les interventions de la plage au large effectuées par les sauveteurs embarqués bénévoles (205 stations de sauveteurs en métropole et outre-mer) ; et les nageurs sauveteurs en charge de la surveillance d'un tiers des plages de métropole ;
- la formation des nageurs sauveteurs et des sauveteurs embarqués (32 centres de formation et d'intervention et un Pôle National de Formation) ;
- la prévention auprès des usagers de la mer ;
- l'intervention dans le cadre de dispositifs prévisionnels de secours (DPS) pour assurer la sécurité lors de manifestations publiques.

En Normandie, la SNSM représente :

- 36 stations de sauvetage
- 4 centres de formation et d'intervention
- Plus de 1000 sauveteurs bénévoles
- 63 moyens nautiques
- 167 missions de sécurité civile assurées par les nageurs sauveteurs SNSM en 2024
- 1980 personnes prises en charge sur les plages, dont 376 personnes secourues, 1604 personnes soignées et 95 enfants recherchés en 2024
- 433 sauvetages en 2024 au profit de 263 navires ou engins représentant 854 personnes secourues

Contacts presse :

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr

SNSM : Claire Berthelot – tel : 06 59 73 20 57 – claire.berthelot@snsn.org